

DELIBERATION N° 19-26

Le deux février deux mille vingt-six à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 23 janvier 2026 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Serge MORA.

Présents :

SAVIGNON Joseph	ROSSI Angélique	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	GRIET Bernard	BATTISTEL Marie-Noëlle
BLANC André	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
KAITANDJIAN Patrick	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	NEY Jean-Noël
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
BARBAN Benjamin	FAYARD Adeline	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Frédéric
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Gilbert
CHATTARD Arnaud	TRAPANI Mary	CASSAGNE Thierry	BARTHELEMI Maryse
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	CHARLES Christian	ROUSSET Alain
GERBI Franck	FROMENT Thierry	BALME Eric	MORA Serge
ROBERT Philippe	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	
MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	GRAND Florence	

Absents excusés représentés : GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BARI Nadine), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 50
Nombre de pouvoirs : 05
Nombre de délégués votants : 55

OBJET : GESTION TOURISTIQUE SITE DU SAUTET : CREATION D'UN NOUVEAU BUDGET ANNEXE

Le site touristique du Sautet, situé sur la commune de Corps, est actuellement géré par l'intercommunalité. Son histoire est marquée par une succession de modes de gestion variés (gestion directe, délégation de service public, autorisation d'occupation temporaire, etc.), ce qui a complexifié la gestion financière et comptable du site. Afin d'optimiser la gestion économique du site et d'envisager de nouveaux modèles d'exploitation (modèle économique, périmètre, durée, etc.), la Communauté de Communes a lancé une réflexion approfondie sur son avenir. Sur conseils des services de la DDFIP, il a été acté de clôturer le budget annexe 55100 à la date du 30 novembre 2025.

Vu, la délibération n° 193-25 actant la clôture du budget annexe Gestion touristique Site du Sautet,
Considérant que la procédure de délégation de service public lancée en 2025 n'a pas abouti,
Considérant le lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public en 2026,

Il est nécessaire de créer, à compter du 02/02/2026, un nouveau budget annexe « Gestion touristique site du Sautet », budget sous nomenclature comptable M4. Ce budget est soumis à l'assujettissement de l'ensemble des opérations à la TVA, avec autonomie financière et sans personnalité morale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE DE CREER** un budget annexe de gestion financière du site du Sautet :
- Date de mise en service : 2 février 2026
 - Nomenclature comptable : M4 soumis à l'assujettissement de l'ensemble des opérations à la TVA, avec autonomie financière et sans personnalité morale ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 2 février 2026

La Présidente,
Coraline SAURAT

